



Dossier de candidature



CÉRAMIQUES MARCHÉ CONCOURS

04
OCTOBRE
2026
MUSÉE
LABENCHE
BRIVE

Au musée Labenche, les amis du musée organisent leur événement métiers d'art et recherchent des céramistes.

APPEL À CANDIDATURE



© musée Labenche - ville de Brive.

10 CÉRAMISTES SÉLECTIONNÉS
1 MARCHÉ AU CŒUR DU MUSÉE
1 EXPOSITION-CONCOURS
2 PRIX À POURVOIR

Dépôt de candidature par voie numérique ou courrier postal
amis.museelabenche@gmail.com
Date limite de candidature : 1^{er} juin 2026



**Dossier de
candidature**

JOURNÉE DE LA CÉRAMIQUE AU MUSÉE LABENCHE

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026 À BRIVE

organisée au musée Labenche par les Amis du musée Labenche

L'association des Amis du musée Labenche organise, au musée Labenche et dans ses espaces, une journée événementielle autour de la céramique, en écho aux collections du musée et à l'exposition *A Table. Passé, présent.*

Un marché de céramique et une exposition-concours dotée de deux prix sont proposés aux participants.

Pour les visiteurs, l'accès au musée Labenche sera gratuit ce jour-là.

10 céramistes seront sélectionnés, ce qui leur donnera accès et droit de vente au marché céramique installé dans le musée Labenche.

Les amis et le musée souhaitent ainsi rapprocher le patrimoine et les collections municipales de la création actuelle de céramique contemporaine. Chaque année, ils souhaitent explorer de nouveaux thèmes en lien avec l'artisanat, les métiers d'arts et le patrimoine vivant.

<https://amismuseelabenche.fr/>



Musée Labenche - exposition temporaire à venir.

Règlement du marché et du concours de la journée Céramique au musée Labenche 2026

ARTICLE 1. OBJET DE LA JOURNÉE ET DU CONCOURS

L'objet de la Journée et du concours est de promouvoir et mettre en valeur les expressions de la création artistique en céramique.

Dans cet objectif, il est exposé une sélection d'artistes céramistes engagés dans une démarche personnelle, artistique et créative. Est donc exclu tout objet acheté en vue de sa revente.

Le marché céramique est ouvert au public de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Il se déroulera dans les espaces du musée Labenche.

ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est subordonnée à la qualité d'artiste ou d'artisan professionnel déclaré et dûment justifiée pour l'année 2026, d'âge majeur, personnellement auteur des œuvres exposées. Les techniques mixtes sont acceptées avec une prévalence céramique dans les matériaux utilisés.

Est demandé à chaque inscrit une participation valant adhésion à l'association, pour un montant de vingt-cinq euros (25 €), en raison des frais d'organisation et de promotion de cette manifestation qui sont à la charge des organisateurs. Cette adhésion, valable un an, accorde le tarif réduit d'entrée au musée et l'invitation aux événements du musée. L'organisateur ne prendra pas de pourcentage sur les ventes réalisées lors du marché.

ARTICLE 3. CANDIDATURE

-Chaque dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

- la fiche de candidature complétée (en dernière page du dossier)
- un curriculum vitae artistique
- une proposition d'œuvres pour l'exposition/concours
- un règlement de 25 euros (chèque ou paiement CB sur le site HelloAsso, voir bulletin en dernière page)

-Date limite de candidature : le 1^{er} juin 2026

Les dossiers complets de candidature doivent être envoyés par courrier électronique et/ou plateforme de transfert à : amis.museelabenche@gmail.com

(fichier PDF et clichés n'excédant pas 10 Mo au total) avec la mention *Candidature « Céramique Labenche 2026 »*.

Ils peuvent aussi être adressés par courrier au musée Labenche qui fera suivre. Un avis de réception sera adressé, ne valant pas inscription. La réponse sera donnée, par courriel, au plus tard le 15 juin 2026.

ARTICLE 4. SÉLECTION DES PARTICIPANTS AU MARCHÉ ET À L'EXPOSITION-CONCOURS, EMBLEMES

Les organisateurs sont chargés de la première sélection des participants. Le jour du concours - le dimanche 4 octobre 2026 - un jury décernera un premier prix à un lauréat. Un second prix sera décerné aussi, d'après le choix des visiteurs du musée, suite à une journée de vote à bulletin secret (vote avec le ticket d'entrée). Les décisions des organisateurs et du jury sont sans appel.

Les critères de sélection sont principalement :

- la prévalence céramique de l'œuvre,
- ses qualités plastiques et artistiques, la démarche du créateur (possibilité de joindre quelques lignes explicatives),
- son caractère inédit.

Le marché se déroule **dans les salles du musée et sur ses paliers, au 1^{er} et au 2nd étages accessibles au public gratuitement**. Les emplacements sont définis par les organisateurs en amont et ne peuvent faire l'objet d'aucune modification. Leurs dimensions dans les salles du musée ne peuvent excéder au sol 3 m de façade sur 2 m de profondeur. Ils sont de type ouvert, sans cloisons.

L'apport de votre propre matériel est souhaité dans la mesure où il est de qualité et adapté à vos créations. **Une photographie de votre stand jointe au dossier est appropriée**. Les emplacements seront placés à proximité de prise électrique pour lesquelles il est nécessaire de se munir d'un enrouleur personnel (normes NF en parfait état), l'organisateur n'en fournira pas.

De 12h30 à 13h30, lors de la fermeture du musée, les exposants sont conviés par l'association à une **pause déjeuner offerte sous forme de buffet** (végétariens bienvenus). Cette offre est valable pour 2 personnes maximum.

Le participant s'engage à respecter le règlement intérieur du musée Labenche.



Musée Labenche - salle des Comtes de Cosnac.

Règlement du marché et du concours de la journée Céramique au musée Labenche 2026 (suite)

ARTICLE 5. MODALITÉS DE L'EXPOSITION/CONCOURS THÈME : LE BOL DANS TOUS SES ÉTATS !

Le thème du concours 2026 est le renouveau des usages – dégustation, aspect décoratif, variétés des contenus et formes – autour du bol. Le musée possède de nombreux bols anciens liés à la consommation. De nos jours, le bol est omniprésent dans notre sphère domestique, de nos usages de table à nos envies décoratives. Il est proposé au candidat d'imaginer une composition – pour un couvert – autour d'une déclinaison du bol ou des bols. D'autres pièces – autres contenants, couverts ou verres, sets de tables etc. – peuvent être ajoutées pour accompagner le propos mais ils ne sont pas obligatoires.

Cette composition sera mise en place au musée Labenche par le candidat **avant l'ouverture du musée au public le dimanche 4 octobre à 10h**, avec l'aide des organisateurs, sur les tables rondes (blanches, 1 m de diamètre) de l'atelier des publics. 2 compositions pourront être exposées par table. L'atelier sera sous la surveillance constante des organisateurs durant toute la durée de l'exposition de 10h à 17h.

L'enlèvement et le reconditionnement des œuvres se fera par les candidats obligatoirement le dimanche 4 octobre, après la remise des prix et avant le démontage des emplacements du marché, possible à partir de 17h30.

ARTICLE 6. PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE LABENCHE ET PRIX DES VISITEURS

Le jury décernera deux prix à la fin de la journée le dimanche 4 octobre à 17h, en présence des candidats exposants. Pendant ce temps, leurs stands seront sous la surveillance des agents du musée et des bénévoles.

Le 1^{er} prix décerné par le jury est de 300 euros. Il est offert par la société des amis du musée Labenche.

Le 2nd prix décerné est le prix des visiteurs, invités à voter toute la journée pour leur candidat préféré (anonymisé par un numéro), par voie d'urne, avec un dépouillement prévu à 16h30. **Il est doté de 150 euros.** Chaque visiteur ne peut donner son vote qu'une seule fois : il vote avec son ticket d'accès au musée en inscrivant le numéro souhaité et en le glissant dans l'urne. Les mineurs sont admis à ce vote.

Il est entendu qu'un même candidat peut remporter les deux prix.

ARTICLE 7. ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS : COMMUNICATION ET ASSURANCES

Les participants cèdent à titre gratuit aux organisateurs les droits de reproduction et d'exploitation des œuvres exposées sur les supports de communication, affiches, sites internet du musée Labenche et de l'association des Amis du Musée Labenche, ainsi qu'à l'occasion de la promotion médiatique ou numérique de cette manifestation.

La Ville de Brive, gestionnaire du musée Labenche, assurera **l'œuvre présentée au concours**, sur la base du montant donné par chaque participant pour chaque œuvre exposée, dans la limite de 1 000 euros maximum, pour la durée de l'exposition. La valeur d'assurance sera mentionnée pour chaque œuvre dans une fiche de dépôt. Toute casse de l'œuvre, même partielle, qui relève de la responsabilité de l'auteur, y compris un défaut inhérent au façonnage ou à la structure de l'œuvre n'est pas garantie par cette assurance. Chaque exposant se déclare détenteur d'une assurance responsabilité civile professionnelle. Il s'engage à ne formuler aucun recours contre les organisateurs de l'évènement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les risques de toute nature encourus par les participants à l'occasion du montage et du démontage.

ARTICLE 8. ACCEPTATION TACITE DU RÈGLEMENT

Toute participation à ce concours implique l'acceptation pure, simple et sans réserve du présent règlement et la renonciation à tout recours relatif à ses conditions d'organisation, son déroulement, la sélection des participants, les résultats et l'attribution des prix.

Aucune réclamation ne sera admise, notamment en cas de report ou d'annulation du concours de notre part (le droit d'entrée valant adhésion sera remboursé, en cas d'annulation de notre part).

En retournant son dossier complet, l'exposant s'engage sur l'honneur à être présent en personne le jour de la manifestation.

BULLETIN DE CANDIDATURE

Veillez remplir et envoyer ce bulletin avant le 1^{er} juin 2026, accompagné des pièces constitutives de votre dossier. Envoi par mail : amis.museelabenche@gmail.com ou par courrier à l'adresse suivante : musée Labenche - 26 bis boulevard Jules-Ferry - 19100 BRIVE.

1- Candidature au marché de céramique Labenche 2026

Nom et Prénom :

Nom de l'entreprise et date de création :

N° SIRET / SIREN/ RCS :

Adresse postale :

Courriel :

N° de portable :

Réseaux sociaux ou site Internet :

- Je pose ma candidature au marché et à l'exposition/concours de « Céramique Labenche 2026 ». Je déclare être majeur, avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter entièrement.

Je joins en annexe mon dossier de candidature composé :

- d'un curriculum vitae artistique, comportant notamment formation, expositions antérieures, prix obtenus, présentation de la démarche, renvois vers les réseaux sociaux à jour et le site Internet le cas échéant etc.
- Pour le marché céramique : une proposition d'œuvres personnelles ; 2 à 3 clichés dans la démarche de ceux qui seront en vente sur place (envoi numérique, minimum 1 mo par cliché).
- Une participation valant adhésion à l'association d'un montant de 25 euros : chèque à l'ordre de la société des amis du musée Labenche OU paiement CB via le lien <https://www.helloasso.com/associations/societe-des-amis-du-musee-labenche-brive-anciens-amis-du-musee-ernest-rupin-fonde-en-1878/adhesions/bulletin-d-adhesion-2026>

- Je participe au déjeuner offert par les amis du musée Labenche de 12h30 à 13h30 dans la salle de conférence (le musée est fermé au public de 12h30 à 13h30, participants au marché y compris).
- pour 1 personne pour 2 personnes végétarien

- Je suis autonome lors de la pause déjeuner. Je suis informé que l'accès au musée n'est pas permis de 12h30 à 13h30.

2 - Œuvres proposées pour l'expo-concours et la communication.

Je joins, en vue de participer, à l'exposition-concours :

- proposition photographique ou schéma le plus précis possible et accompagnée d'une légende mettant en scène le thème annoncé (voir règlement). De légères modifications sont possibles.
- Concernant l'exposition/concours, j'accepte que l'exposition des œuvres relève de la seule compétence des organisateurs et que les frais et risques de transport aller jusqu'au musée et retour restent à ma seule charge.
- Je note que participation au marché et au concours sont indissociables.

Signature et mention "Lu et approuvé":